



## **SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS**

**Tél. : 05 62 05 39 51**

**Site Internet : [www.societearcheologiquedugers.com](http://www.societearcheologiquedugers.com)**

**Courriel : [socarheogers@free.fr](mailto:socarheogers@free.fr)**

### **Séance du mercredi 3 janvier 2024**

La Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers a tenu sa séance de rentrée le mercredi 3 janvier 2024 à 14 h 30, au siège de l'association, 13 place Salluste du Bartas à Auch sous la présidence de Jacques Lapart.

Le président, après avoir souhaité ses vœux à l'assemblée nombreuse présente, a annoncé quelques informations :

#### **Informations diverses :**

Il a été question non de Dominique Gardères, Médaille d'or en saut d'obstacles aux Jeux olympiques d'été de 1900 à Paris puisque ce dernier, d'après Wikipédia, est né à Biarritz en 1856 mais surtout est mort en 1898 !! Il s'agit en fait d'Alfred Gardères, né au Houga, ancien officier de cavalerie, qui fut le premier champion olympique de sa discipline, et sur lequel il y aura bientôt une communication.



Il a été question également de Germaine Laborde, miss Gascogne 1928 devenue en 1929 miss France (la seule miss Gascogne à avoir été couronnée).

Enfin, il a été annoncé l'ouverture du prix Pierre-Dumont 2024. Le concours est ouvert aux ouvrages d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie. Il est ouvert à tous, sans distinction

d'âge. Il est souhaitable que les candidats remettent deux exemplaires de l'ouvrage proposé. Ces ouvrages doivent être imprimés et obligatoirement porter le millésime 2022, 2023 ou 2024. Seules sont admises à concourir les œuvres d'auteur d'origine gasconne et directement inspirées par la Gascogne. Les limites de la Gascogne sont celles de l'Intendance d'Auch au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, au temps de l'intendant d'Etigny, exceptés le Béarn et les Provinces basques. Lorsque l'ouvrage est écrit en langue gasconne, l'auteur doit présenter simultanément une traduction en langue française. Les œuvres doivent être envoyées avant le 31 mars au secrétaire du prix : Laurent Mauras, 785 route de Gavarret, 32390 Sainte-Christie.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présentation et adoption des rapports moral et financier.

Remerciements du président à son équipe.

**La cotisation annuelle pour 2024 est fixée à 46€. (à régler dès que possible par chèque à la SAG à envoyer à Société Archéol du Gers, 13 place Salluste du Bartas 32000 Auch ou par virement :**

Société Archéologique du Gers - Crédit Agricole			
R.I.B. SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU GERS, 13 place Saluste du Bartas		32001 AUCH	
Établissement 16906	Guichet 01022	N° CPTE CA 03401122141	Clé 68
IBAN :		- BIC : AGRIFRPP869	
<b>IBAN: FR76 1690 6010 2203 4011 2214 168</b>			

**Pour ceux qui ont un compte au Crédit Agricole, 2024 est l'année des tookets, pensez à les verser à la Société Archéologique, ça nous aide beaucoup.**

Renouvellement du 1/3 sortant (les noms et les détails des rapports seront publiés dans un prochain bulletin de la SAG).

A l'issue de la séance mensuelle, le Conseil d'administration se réunira.

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

- **Communications :**

***Aliocha Piéchaud, La vie religieuse dans une petite ville gasconne au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : l'exemple du Saint-Puy.***

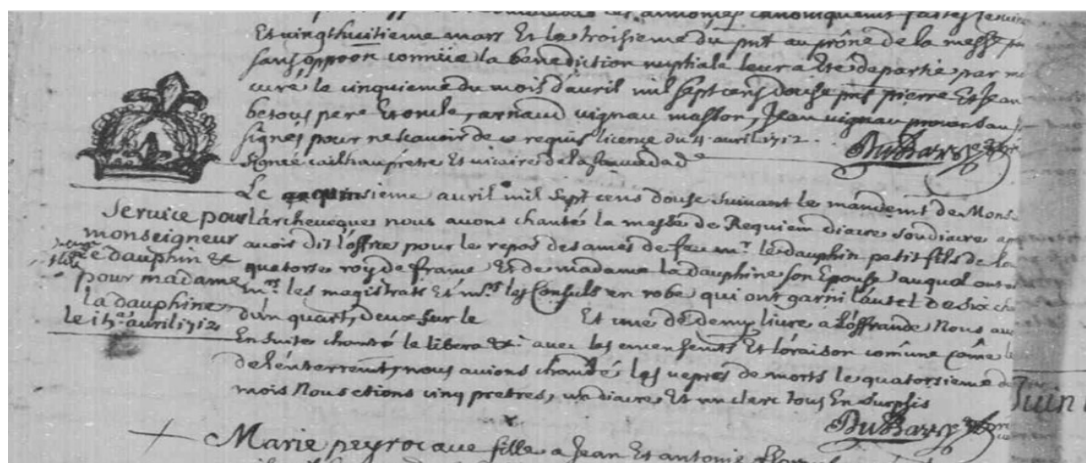
Transmise dans la famille Dubarry entre 1645 et 1738, la cure de la petite ville du Saint-Puy voit se succéder trois curés qui introduisent en profondeur dans leur paroisse la Réforme catholique issue du concile de Trente. Grâce à un rare corpus de 120 annotations retrouvées dans les registres paroissiaux, touchant aussi bien à la vie paroissiale (59%) qu'aux phénomènes météorologiques (25,5%) et à l'actualité du royaume et de l'Europe (15,5%), il est possible de connaître les modalités précises de la tridentinisation dans le diocèse d'Auch, amorcée sous l'épiscopat de Léonard de Trappes (1600-1629).

Le curé, assisté d'un voire de deux vicaires, doit composer avec l'archevêque, le conseil de fabrique, de nombreuses confréries, une communauté de prêtres obituaires, des chapelains répartis sur son territoire paroissial, et les élites urbaines, pour faire du Saint-Puy une paroisse

tridentine modèle. Cela passe notamment par le réaménagement complet de son église, entrepris entre 1679 et 1724, marqué par la commande d'un maître autel-tabernacle, pièce majeure des églises du XVIIe siècle, dont l'acte notarié de commande a été retrouvé par Jacques Lapart ; mais aussi par l'enseignement des fidèles, l'organisation fréquente de processions dans la ville et la campagne, le souci d'une liturgie spectaculaire, les adorations eucharistiques. La vie de confrérie et le culte des saints y sont particulièrement dynamiques.

L'étude de cas d'une famille notable de la ville, les Soubdès, à travers les intervalles intergénéraliques et le taux élevé de vocations religieuses, semble confirmer la réussite de cette christianisation, du moins chez les élites, actrices privilégiées de la vie religieuse des petites villes gasconnes.

### Document de St-Puy : Requiem pour la mort du Dauphin en 1712



- A la fin de la réunion, présentation par son auteur, Jean-Dominique Lartigue et son équipe, du beau livre "les moulins de Pardiac Rivière-Basse" qui sort ces jours-ci.
- Le président remercie l'assistance et donne rendez-vous à la prochaine réunion de la Société archéologique qui aura lieu le mercredi 7 février à 14h30 à Auch à son siège, 13 place Salluste du Bartas.

Bonne lecture

Laurent Mauras,  
secrétaire de l'association.